

Royaume s'y trouve d'autant plus sensible, que Dieu ne lui avoit point donné un pareil sujet de joye depuis 1661. Les rejoüissances publiques & particulieres qu'on en a faites, tant à Madrid que dans les autres Villes de la Monarchie, qui n'ont pas été infectées de l'esprit de revolte, ont été poussées à un tel excès, qu'il n'est plus permis de douter que les cœurs des Castillans & de la plus grande partie des Provinces ne soient entierement devoüez au Roi Philippe V. Cette nouvelle a été communiquée à la Cour de Turin, & l'on assure que L. A. R. de Savoye en ont paru beaucoup plus contentes que la Cour Imperiale n'avoit lieu de l'esperer, après les demarches que Mr. de Savoye avoit faites en sa faveur; cependant on n'a pas encore appris que L. A. R. en ayent fait complimenter leurs M. C.

*Le Roi &  
la Reine rendent  
graces à Dieu de  
cette grossesse.*

Le 12. Fevrier la Reine fut en chaise à Porteurs, à Nôtre-Dame d'Atocha, pour rendre grace à Dieu de sa grossesse. Le Roi se rendit dans la même Eglise quelques momens auparavant, accompagné de ses principaux Officiers & de quelques Grands d'Espagne. On avoit sablé les ruës, afin que les Porteurs pussent marcher avec moins de danger, & comme les fenêtrés & les Balcons, ne pouvoient pas contenir la dixième partie des personnes qui vouloient voir passer la Reine, on fit faire une barriere de deux mille cinq cens pied de long, haute de sept pieds, derriere laquelle, il y avoit une affluence de peuple, qui pouvoit voir Sa Majesté sans incommoder la marche. On voyoit dans plusieurs endroits,